

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 405 rendant exécutoire la délibération n° 173/6e L du 12 mars 1965 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale portant modification de la réglementation des bourses d'études.

n° 405

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mars 1965

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1965

Date du numéro
1 avril 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 173/6e L du 12 mars 1965 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale portant modification de la réglementation des bourses d'études.